

	NINZ S.p.A. - corso Trento, 2/A I-38061 ALA (TN) / ITALIE www.ninz.it Tel. + 39 0 464 678300 Fax. +39 0 464 679025 info@ninz.it	KIT EXUS LX A BARRE ANTIPANIQUE pour issues de secours	A102-F 5001181/1 - 02/19
---	---	---	------------------------------------

Codes commerciaux

4204302.009 KIT EXUS LX A pour portes
REVER et UNIVER multi-usage

Nom et adresse du fabricant NINZ S.p.A. - corso Trento 2/A
I-38061 ALA (TN) - ITALIE



Année application
marque 2007

Norme EN 1125:2008 + EC1:2009

N° organisme
certificateur 0425

N° du certificat CE 0425-CPR-001228

N° DoP

1125-TW-EX-01

Site web

<https://www.ninz.it/it/download/dop>

Classification

3 7 7 B 1 3 2 1 A A

N° de classification

- 1^{er} Caractère - degré 3 - Catégorie d'utilisation très fréquente
- 2^{ème} Caractère - degré 7 - Durabilité 200.000 cycles
- 3^{ème} Caractère - degré 7 - Masse de la porte au-delà de 200kg
- 4^{ème} Caractère - degré B - Indiquée pour portes coupe-feu/antifumée
- 5^{ème} Caractère - degré 1 - Sécurité, indiquée pour voies d'évacuation
- 6^{ème} Caractère - degré 3 - Résistance élevée à la corrosion 96h
- 7^{ème} Caractère - degré 2 - Sécurité des biens 1000N
- 8^{ème} Caractère - degré 1 - Saillie de la barre jusqu'à 150mm
- 9^{ème} Caractère - degré A - Type d'actionnement avec barre-poussoir
- 10^{ème} Caractère - degré A - Indiqué pour portes à un ou deux vantaux

Indiqué pour portes à un vantail ou pour vantail actif (de service) des portes à deux vantaux, présentant des dimensions allant jusqu'à 1350x2880mm/vantail, ayant une masse allant jusqu'à 300kg/vantail, montées sur charnières ou sur tiges, avec résistance au feu allant jusqu'à EI₂120 - REI120 et étanchéité à la fumée. Saillie de la barre 125mm.

SYMBOLES UTILISES



AVERTISSEMENT

Signale un danger pour les personnes et le matériel. Le manque de respect des avertissements signalés par ce symbole peut avoir des conséquences graves, telles que accidents et dommages au matériel.



ATTENTION

Signale un danger d'endommagement du matériel. Le manque de respect des avertissements qui sont signalés par ce symbole peut avoir comme conséquence des dommages occasionnés au matériel.



REMARQUE

Avertissements de caractère technique particulièrement important.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Barre antipanique pour portes à un vantail ou pour vantail actif des portes à deux vantaux installées en issues de secours et actionnée par le biais d'une barre poussoir. Composé de commandes en acier galvanisé, de carters et de leviers en plastique noir, barre de manœuvre en aluminium, bouton fixe extérieur, serrure antipanique et cylindre en laiton nickelé avec trois clés.

Ce produit ne contient et n'émet aucune substance dangereuse, conformément aux dispositions de la norme UNI EN 1125 appendice ZA.

FONCTIONNEMENT

Côté tirant (côté bouton fixe), la porte ne peut s'ouvrir qu'avec la clé elle-même; avec celle-ci le pêne demi-tour doit être reculé, tandis que côté poussant, l'ouverture est toujours possible en agissant sur la barre horizontale de la barre antipanique EXUS LP BSP.

AVERTISSEMENTS

La barre antipanique EXUS actionnée par le biais d'une barre horizontale est destinée à être utilisée sur portes installées en issues de secours où des situations de panique sont susceptibles de se produire.

Les caractéristiques de sécurité de ce produit à l'égard des personnes sont fondamentales pour sa conformité à la norme EN 1125. Aucune transformation n'est permise, à l'exception de celles qui sont décrites dans les présentes instructions.

RECOMMANDATIONS

Pour que la barre anti-panique puisse garantir un degré élevé de sécurité pour les personnes et un niveau de sécurité approprié pour les choses, elle ne doit être posée que sur des portes et des dormant qui sont dans de bonnes conditions. En conséquence, la porte doit être contrôlée, afin de s'assurer qu'elle est montée de manière correcte et qu'elle ne bute contre aucun obstacle au cours de son déplacement.

Il faut faire particulièrement attention à ce qu'un joint de fond de feuillure éventuel n'entrave pas le bon fonctionnement de la barre antipanique.



Dans le cas de portes à deux vantaux qui sont tous les deux équipés d'une barre anti-panique, il est indispensable de contrôler que chaque vantail s'ouvre quand la barre anti-panique correspondante est actionnée et que les vantaux s'ouvrent sans difficulté même lorsque l'on actionne les deux barres simultanément.

Pendant l'installation, il est indispensable de suivre scrupuleusement les instructions de pose qui figurent dans le présent document. Une fois le travail terminé, l'installateur doit remettre ledit document au responsable du site.

La barre doit être installée de manière à garantir la longueur utile maximum.

Pour le blocage de la porte en position de fermeture, on doit obligatoirement monter les dispositifs préconisés et en aucun cas différents de ceux qui figurent dans le présent document. Cela n'empêche pas l'installation de dispositifs de fermeture automatique.

Des dispositifs d'accès de l'extérieur différents des composants certifiés qui sont à la page 4/4, ne sont pas considérés conformes.

La barre anti-panique EXUS est conçue pour l'installation sur des portes métalliques avec structure interne en nid d'abeille.

Au cas où, pour amener la porte en position de fermeture, il faudrait utiliser un ferme-porte, il faut faire attention de ne pas entraver l'utilisation liée au pas des enfants, personnes âgées et les porteurs de handicap.

Sur la partie interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre d'actionnement, doit être placé un pictogramme (flèche).



Tous les composants fournis et décrits doivent être placés et montés conformément au présent document.

IMPORTANT

- Le montage doit être réalisé par un personnel qualifié, qui doit suivre et respecter toutes les indications suivantes.
- Pour une installation correcte il est nécessaire que tous les composants fournis soient installés, rondelles dentées incluses.
-  - Aucune modification par rapport à ce qui est indiqué n'est autorisée, de même qu'il n'est pas permis d'utiliser des composants différents de ceux qui sont indiqués dans le contenu de l'emballage.
- La barre anti-panique Exus LX A, en raison de sa fonction elle-même, doit être installée sur le côté poussant du vantail passif et le vantail actif doit également être équipé d'une barre anti-panique Exus LX.
- Avant de procéder au montage, contrôler que tout correspond bien dans le contenu de l'emballage.
- On n'admet pas de configurations d'installation différentes de celles qui sont prévues dans le schéma figurant à la page 2/4.
- Si la porte n'est pas encore installée et pour éviter d'autres opérations d'adaptation, on conseille de définir le sens d'ouverture depuis le début, afin que les opérations de changement du sens d'ouverture indiquée dans la notice de pose de la porte se puissent faire en même temps. La porte de série est préparée avec l'ouverture droite tirante.

INSTALLATION

- Pour faciliter les opérations, il est conseillé de mettre le vantail passif, (semifixe) à plat sur deux chevalets (opération non obligatoire).
- Démonter d'abord tous les composants de poignées ou barres qui sont éventuellement présents.
- Démonter la serrure (29) présente en dévissant les deux vis (21) frontales.
- Il faut faire coulisser la tringle haute (10) du montant central en traînant également avec lui le disposer en forme d'angle avec guide (19) en dévissant les deux vis (26) frontales et en enlevant la petite équerre d'assemblage dormant (22 ou 23) aussi si elle est présente.
- Enlever les deux douilles en plastique de guidage tringleries (en partie haute et basse) de l'intérieur du logement de la serrure du vantail passif, à l'aide d'un tournevis à fente.
- Couper l'embout de la tringle haute (10) à 5mm de la fente (27).
- Appliquer le dispositif de type pêne (18) présent dans le KIT, amener la tringle haute (10), le disposer en forme d'angle (19) tourné à 180° et la petite équerre (22 ou 23) le tout en position correcte et revisser avec le deux vis M5x20mm (24 ou 25). La tringle basse (20) ne doit pas être modifiée.
-  - Appliquer la nouvelle serrure (15) en faisant attention de centrer la fente de la tringle basse et de la tringle supérieure. L'opération doit se faire avec la plus grande prudence, en faisant attention de ne pas abîmer ou déplacer les éventuels composants présents au sein du logement de la serrure. Attention, le carré de la serrure doit être tourné vers le haut de la porte, réutiliser pour la fixation les deux vis M6x50mm (21). Vérifier que les deux tringles soient accrochées et qu'elles peuvent bouger sans entrave.
- Si elle n'est pas déjà installée, appliquer la gâche de sol (16 ou 17), en la fixant avec les vis et les chevilles correspondantes, selon la notice de pose de la porte.
- Procéder ensuite au montage de la barre et en cas d'absence du trou pour le passage de la tige carrée (12), percer la tôle du vantail, du côté poussant de la porte, avec un foret Ø20mm, en respectant la position indiquée dans la figure (31).
- Réaliser les trous (30) à l'aide d'un foret acier Ø3mm, en utilisant le gabarit fourni et en respectant le niveau. Forer dans tous les cas le renfort interne aussi.
-  - Insérer la tige carrée (12) sur le mécanisme de manœuvre (1), jusqu'à effleurer le ressort, en le bloquant avec la vis sans tête, en la vissant avec la clé hexagonale S2 (9).
- Rapprocher le mécanisme (1) en centrant correctement la tige carrée (12) dans le trou de la serrure (15), appuyer sur la tôle du vantail, fixer avec les vis auto-taraudeuses Ø4,8x16mm (14) et les rondelles dentées correspondantes (13).
- Fixer le mécanisme (2) de la barre du côté charnières, avec les vis autotaraudeuses Ø4,8x16mm (14), et les rondelles dentées (13).
- Enlever le bouchon (5) qui est tourné vers l'extérieur de chaque carter (3 et 4). Pour ce faire, il suffit d'introduire un doigt à l'intérieur du carter et de pousser le bouchon, sans cependant faire coulisser l'anneau d'arrêt en plastique. Appliquer le carter marqué "EXIT" (3) sur le mécanisme de manœuvre (1), et le carter (4) sur le mécanisme (2). Ne pas fixer les vis sans tête de manière à laisser les deux carters un peu lâches.

- Appliquer les bras-levier (6), en les bloquant avec les vis (7) prévues à cet effet, en les tirant fortement à l'aide de la clé S3 (8) fournie comme accessoire.
- Prendre la mesure "L" correcte, ajouter 17mm, et couper la barre en acier inox (11) de longueur L+17mm; éliminer les bavures; enlever un bras-levier, enfiler la barre et fixer le tout.
- Fixer définitivement les carters (3 et 4), en vissant les vis sans tête avec la clé (9), mais sans forcer, après quoi, appliquer les bouchons (5).
-  - Actionner la barre Exus LX A en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre pêne et le recul complet du dispositif de type pêne en partie haute (18), ainsi que de la tringle basse (20). Exécuter les vérifications aussi bien quand la porte est ouverte que quand elle est fermée. Dans le cas de portes coupe-feu, contrôler que la séquence d'auto-fermeture des deux vantaux se fasse correctement.
- Appliquer sur le côté interne de la porte, immédiatement au-dessus de la poignée, le pictogramme (32) formé de la flèche verte.
-  - Pour finir, mesurer avec un dynamomètre la force à appliquer sur la barre de manœuvre de la barre Exus LX A afin de libérer le vantail passif du pêne de la serrure et du verrouillage en partie haute et basse. Marquer les forces ainsi relevées dans le présent document.

UTILISATION

- Vérifier que le vantail s'ouvre toujours aisément.
- Éviter tout effort ou intervention inutile sur la barre anti-panique.
- Protéger la barre contre les agents atmosphériques externes.
- Éviter toute entrave qui pourrait empêcher la course de la barre.
- Ne pas peindre la serrure antipanique du vantail passif, ni les dispositifs de type pêne en partie haute, ni l'embout de la tringle basse et sa guide.
- Utiliser correctement la barre, en ne la tirant pas dans le sens contraire.
-  - Procéder immédiatement au remplacement des éléments endommagés ou fonctionnant mal.

ENTRETIEN

Dans le but de garantir une utilisation conforme à la norme, il est nécessaire de procéder aux contrôles d'entretien ordinaire suivants, à des intervalles ne dépassant pas un mois:

- Vérifier que tous les composants montés correspondent à ceux qui figurent dans les présentes instructions et qu'ils n'aient pas été ajoutés à la porte des dispositifs de blocage pas prévus de l'installation originale.
- Contrôler et actionner la barre antipanique, afin de vérifier que tous les composants se trouvent dans des conditions de fonctionnement satisfaisantes.
- En ayant recours à un dynamomètre, vérifier que les forces d'ouverture n'ont pas été modifiées de manière sensible par rapport aux forces ayant été réglées au moment de l'installation originale.
-  - Contrôler que toutes les vis soient bien serrées et bien fixer celles qui seraient éventuellement desserrées.
- Actionner la barre anti-panique en la poussant à fond et en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre pêne de la serrure et le recul complet du dispositif de type pêne en partie haute (18), ainsi que de la tringle basse (20). Exécuter les vérifications aussi bien quand la porte est ouverte que quand elle est fermée.
- Contrôler qu'une fois la barre relâchée, se produise le recul complet du contre pêne, de même qu'à la sortie complète du dispositif de type pêne en partie haute et, en fermant le vantail, de la tringle basse.
- Contrôler que la barre de manœuvre n'a pas été déformée et, si c'est le cas, la remplacer.
-  - Vérifier que la gâche supérieure et celle du sol ne sont pas obstruées; si c'est le cas, éliminer ce qui les bouche.
- Le produit n'exige aucun entretien particulier: il est cependant conseillé de lubrifier à intervalles périodiques, avec une graisse en spray, le dispositif de type pêne en partie haute, la guide de la tringle basse, les mécanismes internes de la serrure et de la barre, pour cette dernière en agissant par la fente du carter qui est placée sous le bras.
- Pour procéder aux opérations de nettoyage normales, il faut utiliser des produits spécial pour acier inox.
-  - D'éventuelles opérations de réparation doivent être réalisées par un personnel qualifié, en utilisant des pièces détachées originales NINZ.
-  - Le titulaire de l'activité est tenu de conserver la déclaration de correcte installation, de procéder à l'entretien correct de la barre en respectant toutes les indications d'entretien fournies par le producteur, d'annoter toutes les opérations d'entretien et de contrôle sur le registre et de conserver le présent document.

